

# LIVES Impact



## La “fabrique du genre” : comment le système de formation suisse (re)produit les inégalités entre femmes et hommes

### Messages-clés

- Dans le système d'éducation helvétique, l'entrée dans l'école secondaire va souvent de pair avec une orientation vers des filières spécifiques qui aboutiront pour la plupart des filles à un avenir professionnel qui n'est pas équivalent à celui des garçons
- En fin d'école obligatoire, les formations professionnelles et généralistes dirigent les filles vers des métiers en nombre plus restreint, aux rémunérations moindres et aux perspectives d'avancement professionnel plus rares
- Le système de formation suisse augmente ainsi les risques de précarité pour les femmes, surtout lorsqu'elles sont cheffes de famille et n'ont pas de formation post-obligatoire

### Résumé

La récente publication de synthèse de Farinaz Fassa apporte un important éclairage sur la place des filles et des garçons dans le système suisse de formation. Bien que l'égalité entre hommes et femmes soit garantie par la Constitution helvétique, notamment dans le domaine de la formation, il s'avère que le système de formation suisse persiste à construire des inégalités profondes et durables entre les sexes. En effet, le système scolaire suisse est organisé comme un cheminement au travers de paliers sélectifs qui dirigent les élèves dans des filières différentes. Au bout d'une trajectoire de formation plus ou moins longue, garçons et filles

débutent leurs parcours professionnels dans un marché du travail qui n'accorde pas la même reconnaissance aux compétences construites par les filles qu'à celles que les garçons ont formées malgré des qualifications équivalentes. Théoriquement fondé sur le mérite, cet aiguillage sélectif s'avère ainsi non seulement socialement injuste mais aussi genré puisque le système scolaire suisse jette les bases de parcours de vie qui défavorisent une large majorité des femmes, reproduisant des rapports sociaux inégaux entre les sexes et les classes sociales. Par ailleurs, ce système scolaire ne poursuit aucune politique systématique en vue de l'égalité entre les sexes et il ne participe de ce fait que peu à la mise en cause d'un impératif imaginé de la « conciliation » reposant prioritairement sur les épaules des femmes. Cette absence de politique systématique et durable pousse les filles à imaginer leur avenir professionnel en endossant les normes d'un ordre de genre très traditionnel qui leur impose d'être celles qui s'investiront prioritairement dans les tâches familiales et éducatives. Un tel horizon induit des « choix » de formation qui prennent largement en compte la possibilité d'exercer un métier à temps partiel, souvent dans les professions proches de l'humain, des soins, de l'éducation et de la communication. Ces « choix » faits dans l'enfance et l'adolescence ont des conséquences très durables et peuvent, notamment lorsque les conjoints se séparent, accroître la vulnérabilité des femmes, les conditions de la parentalité ayant rendu difficile aux mères de famille d'obtenir pleinement accès au marché d'emploi. En conséquence, l'auteure propose que l'égalité devienne une finalité en soi du système de formation suisse.

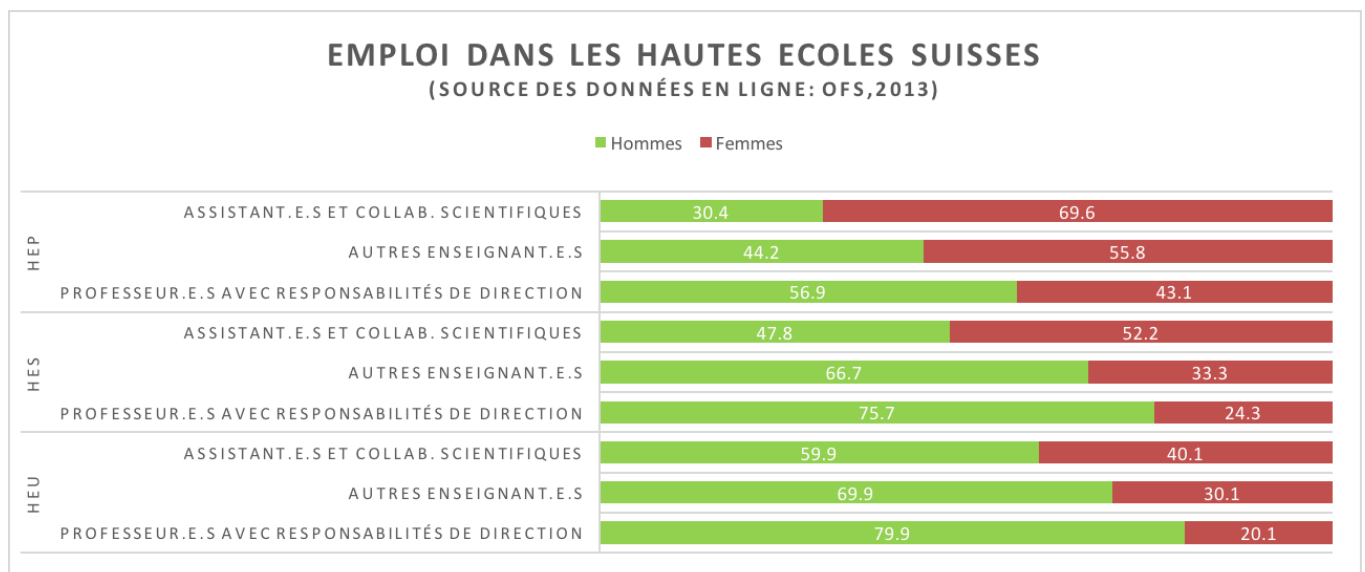
## Une orientation sélective et genrée Un « choix » qui rend vulnérable

Dans la plupart des cantons, la sélection entre des filières d'études à exigences renforcées ou non se produit durant la scolarité obligatoire, souvent aux environs de 12 ans. La minorité des enfants qui aura atteint un niveau élevé de compétences pourra alors s'engager dans la voie pré-gymnasiale et progressivement s'y spécialiser. En cas de réussite, ce groupe d'enfants aura ensuite accès aux études de maturité gymnasiale ainsi qu'aux études universitaires. Les autres enfants poursuivront leur scolarité dans une voie moins exigeante et seront destinés à s'insérer dans le marché de travail dès la fin de l'école obligatoire (15 ans), en suivant prioritairement une formation professionnelle initiale (environ 65% de la classe d'âge en moyenne nationale), souvent effectuée en parallèle dans les entreprises et dans des établissements de formation professionnelle.

Dans les faits, cette sélection précoce a des conséquences durables sur l'avenir scolaire des enfants des deux sexes. Elle diminue formellement – si ce n'est totalement – les chances des enfants qui ont été dirigés vers les filières élémentaires d'accéder à des études universitaires et les pousse alors qu'ils sont encore très jeunes à imaginer un avenir professionnel déjà grandement borné. Ils doivent ainsi choisir dès le secondaire des options et, ce faisant, ils posent d'importants jalons pour la suite de leur formation. Face à ces choix précoces, les garçons s'orientent plus vers des activités techniques que les filles, qui optent plus souvent pour des matières ayant affaire avec les métiers de l'humain ou de la communication, pourtant moins valorisés par le marché du travail.

En choisissant une option ou une filière, les filles et les garçons ne s'approprient pas les mêmes savoirs ni les mêmes dispositions. Des travaux récents sur les aspirations professionnelles, tels l'étude de Guilley et al., montrent bien que les filles et les garçons anticipent leurs futures insertions sociale et professionnelle de manière très différente dès l'âge de 13 ans. Tandis que les garçons s'orientent vers des professions techniques où il est courant de travailler à plein temps, les filles anticipent leur implication familiale ultérieure et s'orientent vers des métiers et des professions pour lesquelles il est possible de travailler à temps partiel et de « concilier » emploi avec famille. Ainsi, dès ce jeune âge, filles et garçons sont guidés dans leur choix de formation non seulement par des compétences et aptitudes mais aussi par l'image que ces jeunes se font de la vie future, les premières y intégrant leurs obligations familiales et les seconds s'imaginant comme principaux pourvoyeurs de biens. Ces assignations ont bien évidemment des conséquences professionnelles, y inclus en ce qui concerne la participation des femmes à la production des savoirs scientifiques : en dépit de politiques d'égalité, elles restent minoritaires au sommet des hiérarchies académiques comme le montrent les graphiques ci-dessous.

En termes de rémunérations et de développements professionnels, la future occupation professionnelle imaginée n'est ainsi pas neutre et elle s'insère dans un ordre fortement sexué et hiérarchisé. Les métiers pour lesquels les garçons opteront majoritairement offrent des rémunérations supérieures à celles obtenues dans



des occupations fortement féminisées (plus de 70% des personnes travaillant dans un segment professionnel). De surcroît, les métiers dits « féminins » offrent nettement moins de perspectives d'avancement professionnel et les formations professionnelles supérieures (brevet fédéral ou maîtrise) y sont rares. Les possibilités de devenir indépendant sont également moindres dans les domaines professionnels traditionnellement « féminins », qui, hormis les métiers liés à l'esthétique et à l'art (coiffure, danse etc.), se concentrent surtout dans le secteur public : services, enseignement, travail social et santé. L'ensemble de ces éléments fait que l'on peut dire que, compte tenu des salaires inférieurs et des perspectives professionnelles plus limitées qui leur sont offerts, les filles se projettent dès l'école secondaire vers des métiers qui accroissent une éventuelle vulnérabilité lorsqu'il s'agira de mener une vie indépendante à l'âge adulte alors que les garçons bénéficieront comparativement d'une valorisation particulièrement élevée des compétences qu'ils ont constituées durant leur formation.

## Une formation post-obligatoire qui scelle les parcours professionnels

Ces « choix » très genrés se confirment à la fin de la scolarité obligatoire lorsqu'il s'agit concrètement de choisir un métier. Les données de l'Office fédéral des statistiques (OFS) illustrent parfaitement ce constat : des 33 domaines d'activité identifiés par l'OFS, 5 domaines réunissent plus de 50 % des personnes diplômées, dont notamment celle du domaine des soins infirmiers où plus de 90 % sont des femmes (alors qu'il y a plus de 90% d'hommes en « mécanique et travail du métal » et en « bâtiment et génie civil »). Les autres métiers dans lesquels la participation féminine est supérieure à 85% incluent le travail social et l'orientation ; les services médicaux ; la coiffure et les soins de beauté ; les études dentaires ; l'artisanat textile (vêtement, chaussure, cuir) ; la santé et les sciences vétérinaires.

Comme on peut s'en douter à la lecture de ces chiffres, un apprentissage ne revêt pas le même sens, ni ne constitue la même expérience pour les filles et les garçons. Force est de constater que les jeunes femmes entrent très directement dans des voies qui ne débouchent que difficilement sur une mobilité ascendante et qui donnent rarement accès à un avenir professionnel équivalent à celui des hommes.

Il en va de même pour les formations intermédiaires du post-obligatoire (école de culture générale) où trois quart des personnes diplômées sont des femmes. Leurs diplômes ne prodiguent guère d'autres alternatives que l'entrée dans les écoles supérieures qui préparent nombre

d'entre elles à travailler dans des métiers de soins, de santé ou d'enseignement. Or, ces métiers, très fortement féminisés, proposent des salaires moins élevés pour des formations de durée et de difficulté pourtant équivalentes à celles qui débouchent sur les professions de l'ingénierie, tout aussi fortement masculinisées mais nettement mieux rémunérées.

La situation est semblable au gymnase. Sur les multiples options spécifiques qui sont offertes aux élèves à ce niveau du système de formation suisse, les garçons se regroupent dans trois filières qui ouvrent des perspectives professionnelles dans les sciences exactes, l'économie ou le droit ; quant aux filles, elles optent avant tout pour les langues modernes mais aussi pour la biologie et la chimie, la philosophie, la psychologie, la pédagogie ainsi que les arts visuels et la musique. Finalement, environ une personne sur deux fera une transition directe de la voie pré-gymnasiale au gymnase. Celles et ceux qui ne poursuivront pas (ou ne peuvent pas poursuivre) des études au niveau post-obligatoire qui exige les compétences scolaires les plus élevées se retrouveront dans la même situation que les jeunes personnes qui rentrent immédiatement sur le marché de l'apprentissage et elles auront à faire face aux mêmes choix et contraintes dictés par l'ordre prévalent de la division sexuée du travail.

## Conjuguer l'égalité avec la formation

L'ouverture dès les années 1970 de toutes les filières du système de formation suisse a pourtant formellement permis aux filles d'accéder à une éducation similaire à celle qui était offerte aux garçons. Cependant, et du fait de la mise en place d'une politique d'égalité peu affirmée, le système de formation suisse continue à reproduire des structures sociales genrées qui font que femmes et hommes sont aujourd'hui encore traités de manière inégale sur le marché du travail et ceci malgré les actions, telles « Futur en tous genre », menées à ce jour pour ouvrir les horizons professionnels des filles et des garçons.

S'adressant aux enfants des deux sexes de 10 à 12 ans, « Futur en tous genre » leur offre de découvrir, le temps d'une journée, un métier « d'hommes » pour les filles ou, pour les garçons, un métier de « femmes ». Bien qu'elle connaisse un succès certain et permette parfois de réelles ouvertures, une seule journée n'a toutefois guère d'impact sur les parcours de vie de ces jeunes élèves, d'autant plus que les activités menées dans le contexte scolaire pour construire l'égalité se résument souvent à des actions ponctuelles. L'enquête dirigée par Farinaz Fassa entre 2011 et 2013 auprès d'enseignant·es en Suisse romande

confirme ainsi que de manière générale, les aspects qui font le genre dans les milieux de l'éducation sont négligés : seules 16.5 % des personnes interrogées disent avoir utilisé un guide pédagogique pour l'enseignement de l'égalité (Ecole de l'égalité).

Il semble donc que davantage doive être fait pour que les politiques d'égalité puissent réellement avoir un impact et porter des fruits à long terme. Pour que femmes et hommes puissent vivre des vies qui leur offrent des opportunités égales, il faut pouvoir proposer aux élèves du secondaire des « choix » inédits qui permettent que les orientations et les choix de métier ne soient pas directement liés à la constitution des identités sexuées. Les intérêts et aptitudes devraient être les seuls critères des parcours de formation et dans ce sens, il serait souhaitable que les autorités en charge de l'éducation et de la formation, aux niveaux cantonal et fédéral, soulignent de manière explicite que l'égalité entre les sexes figure dans la Constitution fédérale et dans la loi. Faire de l'égalité une des finalités de l'ensemble de l'éducation et de la formation favoriserait ainsi un fonctionnement démocratique et équitable de notre société. ■

FARINAZ FASSA, Professeure ordinaire de sociologie de l'éducation à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne, co-directrice de l'Observatoire de l'éducation et de la formation (OBSEF) de la Faculté des SSP

PASCAL MAEDER, responsable de projet scientifique HES-SO et du transfert de connaissance au PRN LIVES

## Références

**Conférence romande de l'égalité (2006)**, L'école de l'égalité, tomes 1 à 4. Lausanne, Bureau de l'Egalité entre femmes et hommes du canton de Vaud.

<http://www.egalite.ch/ecole-egalite.html>

**Fassa, F. (2016)**, Filles et garçons face à la formation. Les défis de l'égalité. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes [références additionnelles: <http://www.ppur.org/supplement/show/567>].

**Fassa, F., Rolle, V. & Storari, C. (2014)**, Politiques de l'égalité à l'école obligatoire. Des ambivalences qui diluent les rapports sociaux de sexe, *Revue suisse de sociologie* 40 : 2, pp. 197–213.

**Guilley, E. et al. (2014)**, Maçonne ou avocate : rupture ou reproduction sociale ? Une enquête sur les aspirations professionnelles des jeunes en Suisse aujourd'hui, menée dans le cadre du PNR 60 « Egalité entre hommes et femmes ». Genève, SRED.

LIVES Impact (ISSN: 2297-6124) publie régulièrement des notes sur des résultats de recherche pertinents pour les politiques publiques et sociales issus d'études menées au Centre LIVES. Elles sont publiées en trois langues (français, allemand et anglais) et envoyées aux personnes décideuses de l'administration publique, du monde politique et des organisations non gouvernementales.

Face à la crise sanitaire du COVID-19, LIVES Impact lance des numéros spéciaux qui visent à mettre en relief des recommandations pratiques et des analyses utiles à l'intention des responsables des politiques publiques et sociales, tant du point de vue du parcours de vie que, de manière plus générale, des sciences comportementales et sociales.

Comité éditorial: Pascal Maeder, HES-SO & Centre LIVES ([pascal.maeder@hes-so.ch](mailto:pascal.maeder@hes-so.ch))

Archives: [www.centre-lives.ch/impact](http://www.centre-lives.ch/impact)

Centre LIVES, Université de Lausanne, Bâtiment Géopolis, CH-1015 Lausanne, [www.centre-lives.ch](http://www.centre-lives.ch), T +41 21 692 38 71, [ktt@lives-ncrcr.ch](mailto:ktt@lives-ncrcr.ch)